

# *Le bulletin semestriel de Vicq sur Mer*

*n° 4 : Janvier à juin 2021*

A photograph of a dirt path lined with cherry blossom trees in full bloom, with a wooden fence on the right side. The sun is shining brightly through the trees, creating a lens flare effect.

**Le conseil municipal**  
**Les actualités**  
**L'agenda**  
**Infos pratiques**

Vicquoises, Vicquois,

Avec un début d'année 2021 encore très difficile, la COVID étant toujours présente, nous sommes tous impatients de retrouver notre vie d'avant.

Nous avons fait tout notre possible et je remercie nos agents administratifs pour l'engouement qu'ils ont fait part afin de faciliter l'accès à la vaccination à nos administrés.

La fin des travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur le village de COSQUEVILLE nous permet de retrouver un village éclairci, sans câble et sans poteaux !

Le gîte communal "Le presbytère " situé à GOUBERVILLE a accueilli ses premiers locataires au mois de mai et jusqu'au mois de septembre les locations se succéderont. Les premiers commentaires que nous recevons sur ce gîte sont très encourageants : agents techniques, adjoints et conseillers ont fait un excellent travail.

Le foyer rural créé en septembre 2020 a connu, du fait de la pandémie, une année chaotique avec des activités arrêtées brutalement en raison du confinement et des conditions sanitaires, L'association reprendra toutes ces activités en septembre avec également des nouveautés (cours d'anglais).

Début octobre commenceront des travaux au hameau de la mer (réfection du réseau adduction eau potable, réseau des pluviales et voirie) : travaux sur une durée maximum de 6 mois et qui entraîneront des problèmes de circulation pour les riverains, ce hameau étant desservi par une route unique et sans issue !

L'équipe administrative, les adjoints et moi même restons à votre service et je vous rappelle que la mairie de VICQ SUR MER est ouverte tous les jours de la semaine et sur rendez vous le samedi matin.

Je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances !

Bonne lecture et à bientôt.

Richard LETERRIER  
Maire de VICQ SUR MER

## Les élus de Réthoville

*Après la présentation des élus de Néville-sur-Mer dans le précédent bulletin, voici les élus de **Réthoville**.*

La Conseillère Municipale déléguée référente de la commune historique de Réthoville : **Sophie QUESNOT**. Réthovillaise depuis 2009, elle occupe un poste de préparatrice en pharmacie hospitalière de métier et elle est **Conseillère déléguée au Tourisme, Communication, Environnement et Littoral au sein du Conseil Municipal**. Dans son rôle de Conseillère, il lui semble important de s'investir et de mettre ses compétences à profit pour le bien de la commune et d'être un porte parole des personnes de la commune.

**Élodie Lepetit** 38 ans, Réthovillaise depuis 3 ans est maman de 3 enfants. Elle est agent logistique en blanchisserie et travaille à la Fondation Bon Sauveur. Élodie aime être au contact des personnes, et particulièrement de celles qui sont dans le besoin. C'est donc pour ce fort intérêt qu'elle fait partie du Conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale de la commune).



Elodie Lepetit

Sophie Quesnot

# Actualités

## Cérémonie du 8 mai 2021

La situation sanitaire liée au Covid-19 et le confinement ont impliqué une organisation particulière pour le déroulement de la cérémonie commémorative du 75ème anniversaire de la Victoire de 1945.

La cérémonie n'était donc pas publique et s'est déroulée à Gouberville en présence du Maire, de plusieurs conseillers municipaux et de certains anciens combattants de l'U.N.C

## Solidarité transport

La municipalité de Vicq sur Mer souhaite mettre en place un dispositif de mobilité en partenariat avec le Foyer Rural et Solidarité transport. Solidarité transport a pour but de permettre à des personnes dépourvues de moyen de locomotion, isolées, non imposables sur le revenu et adhérentes à une association partenaire de Solidarité transport, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale, de se déplacer grâce à un réseau de chauffeurs bénévoles.

Le transport est assuré dans une zone géographique limitée aux pôles d'attraction les plus proches, moyennant une participation aux frais de déplacement. Les déplacements, occasionnels et hors dimanches et jours fériés, sont le plus souvent liés à des consultations médicales, des achats de médicaments, des visites de convivialité ou à un membre de la famille, des démarches administratives ou sociales. Ce service vient en complément des autres services existants (Nomad, taxis, etc.).

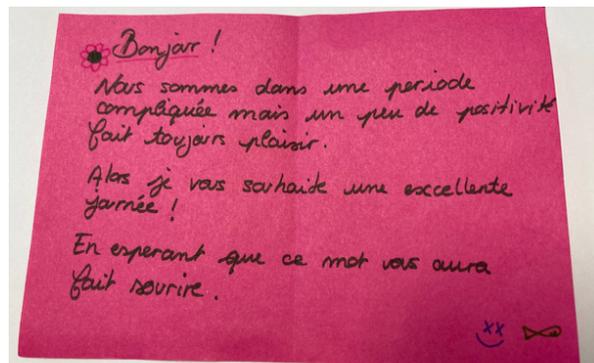
L'intérêt, outre le transport, est de créer du lien social entre le bénévole et la personne transportée.

La collectivité informera les habitants dès que ce nouveau service sera mis en place.

## Petits mots doux d'un gentil corbeau

Tout comme la mairie, vous avez peut-être découvert dans votre boîte aux lettres un petit message destiné à vous faire sourire. Effet garanti à la mairie ! Nous remercions cette personne pour cette jolie initiative en ces temps difficiles. Ces petits mots ont pris une grande ampleur puisque nous sommes passés sur France 3 Normandie, TF1, Fun Radio, RTL, France Bleu Cotentin et dans plusieurs journaux.

À ce jour, nous ne savons toujours pas qui sont ces gentils corbeaux, mais nous les remercions.



## Vaccinations

Suite au refus des autorités de faire accéder nos administrés au centre de vaccination éphémère à Saint-Pierre-Eglise, la collectivité a pris la décision de mettre à disposition son secrétariat de façon à pouvoir apporter un soutien informatique à nos administrés pour leur prise de rendez-vous.

À ce jour, nous avons pris plus de 250 rendez-vous pour nos administrés de plus de 55 ans. Les centres de vaccination les plus proches sont à Valognes (Salle Felix Buhot) et à Cherbourg-Octeville (Salle Montecot). Les prises de rendez-vous se font sur le site "Keldoc".

Si vous éprouvez des difficultés, les secrétaires de mairie sont là pour vous aider à prendre rendez-vous.

# Mise en place des barrières du littoral

Depuis plusieurs années, le littoral se dégrade au gré des tempêtes, des coups de vent et des inondations multiples qui attaquent les cordons dunaires et amènent le sable sur les chemins côtiers, les rendant impraticables.

Il s'agit d'un constat, mais malheureusement, il nous est impossible de résister à la montée des eaux. D'ailleurs, au cours de l'année passée, plusieurs arrêté préfectoraux ont interdit la circulation et les promenades en bordure du littoral. Des barrières de type « vauban » avaient été installées sur chaque accès menant à la mer.

D'autre part, le Cotentin, et surtout notre Val de Saire, est de plus en plus visité par les touristes, bien inconscients des dangers que représentent de tels changements climatiques. Sur les anciens chemins devenus grèves, ceux qui ne sont plus carrossables, il n'est pas rare de constater la présence de véhicules ou de camping-cars enlisés, ou encore des personnes qui veulent profiter d'un point de vue unique en stationnant sur les points hauts du cordon dunaire. Les demi-tours sont devenus impossibles ou bien risqués.

Enfin, l'apparition de deux anciennes décharges situées sur le cordon dunaire, l'une à Réthoville, l'autre à Gouberville, ainsi que l'émergence sur la plage de morceaux de ferraille très dangereux à Néville et les blockhaus qui se dégradent au fil des années (quand ils ne finissent pas à l'eau) font qu'il est nécessaire d'agir rapidement pour la sécurité de toutes et tous.

Le 18 juin 2020, l'ensemble du littoral et les points particuliers évoqués ci-dessus avaient fait l'objet d'une visite puis d'une réunion avec l'ensemble des services de l'État concernés par ces phénomènes.

Après une analyse fine et complète, en toute objectivité, il a été décidé en collaboration et avec l'aide financière du SYMEL d'installer, à des endroits définis, des barrières en bois comme celles déjà existantes sur nos côtes.

Elles viennent de nous être livrées et seront installées par les services municipaux dans les semaines à venir.

Ces barrières ne seront pas verrouillées, ni cadénassées. Elles seront posées pour votre sécurité et celle des autres. C'est pourquoi nous vous demandons de les fermer derrière vous si vous aviez à les ouvrir.

Nous comptons sur vous et votre bon sens.



# De la vie dans nos lavoirs...

La commune possède 23 lavoirs. Ils sont alimentés par des ruisseaux ou des sources et présentent une végétation naturelle qui offre le gîte et le couvert à de nombreux animaux : insectes aquatiques, crustacés, escargots d'eau, vers et amphibiens.

Ces lavoirs constituent des lieux de reproduction privilégiés pour ces derniers, tels que la sonore grenouille verte ou les discrets tritons. Tous sont dépendants des milieux aquatiques, les petits (qu'on appelle larves, et parfois têtards) respirant à l'aide de branchies. Par ailleurs, les tritons collent leurs œufs sur la végétation immergée, les crapauds emmêlent leurs chapelets d'œufs autour des tiges. La salamandre y passe plusieurs années au stade larvaire pour accomplir sa métamorphose.

Malheureusement, beaucoup de lavoirs n'offrent plus de bonnes conditions de vie pour ces animaux. Certains sont comblés ou asséchés, d'autres sont recouverts par des plantes introduites et invasives qui bloquent la lumière du soleil, provoquant la disparition de la végétation naturelle, donc des amphibiens.

Le conseil municipal réfléchit à un projet de mise en valeur des lavoirs, d'un point de vue esthétique et écologique. Il fait appel aux volontaires pour des opérations de curage, qui doivent être programmées en août afin de ne pas porter atteinte aux amphibiens : avant l'été, de nombreux animaux ne sont pas encore sortis de l'eau ; de l'automne au printemps, la salamandre vient y déposer ses larves.

Si ce projet vous intéresse, faites-vous connaître auprès des conseillers municipaux ou des secrétaires de mairie. Et surtout, n'introduisez jamais d'animaux ou de végétaux dans un lavoir. Sachez également que les amphibiens sont des espèces protégées (car en forte régression) et qu'il est interdit de les capturer à l'exception de la grenouille verte. Pour agir, consultez le site [undragon.org](http://undragon.org).

Les amphibiens dans l'préchi d'ichin

La salamandre est nommée : le moroun (prononcée parfois « mouron ») ;

Les grenouilles : les rannes ;

La grenouille verte : la ranne verdelet ;

La grenouille rousse : la ranne de cllos ;

La rainette : la ranne coudrette (faut-il voir un rapport entre coudrette et coudre, coudryi, le nom local du noisetier dans lequel se perche souvent la rainette, notamment dans les haies jouxtant les abreuvoirs à la carre des cllos (les abreuvoirs à l'angle des champs) ?) ;

Le crapaud accoucheur : le clloqu (littéralement le « sonneur de cloche », en référence à son chant) ;

Les crapauds : les crapâods ;

Les crapauds contrairement à d'autres régions avaient jadis bonne presse dans le Cotentin, et comme le disait le dicton : cha rattire mâotures d'escoffier eun crapâod ! (le tuer porte malheur !)

Source : CPIE du Cotentin



# Travaux

Dans le cadre de la réhabilitation du presbytère et de l'ancienne mairie de Gouberville, les aménagements se poursuivent.

La vieille haie roncière a été arrachée et sera remplacée par une clôture en bois et des végétaux fleuris.

Au niveau de la salle d'exposition, la vieille cabine téléphonique a été démontée au profit de la mise en place d'un petit chemin avec pente douce, accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permettra aux exposants et aux visiteurs de la salle de bénéficier des toilettes publiques qui vont être réaménagées.

De plus, une chape de ciment a été réalisée pour un aménagement de proximité qui permet, sur le côté gauche de l'ancienne mairie, d'accueillir le nouveau distributeur de pain à Gouberville. Enfin, pour embellir la commune, Fabien, notre apprenti, s'est chargé de préparer de belles jardinières qui ont été mises en place de façon à ce qu'elles soient visibles aux yeux de tous.

## Foyer Rural

En raison de la crise sanitaire, les activités n'ont pu se dérouler normalement que sur 3 mois. Il s'est posé la question de rembourser ou non les adhérents faisant une activité sportive coûtant 80 euros l'année, ainsi que l'adhésion annuelle de 8 euros. Les membres du bureau du Foyer Rural ont décidé de réduire la cotisation annuelle à 5 euros pour les adhérents qui souhaitent renouveler leur adhésion 2021-2022. Pour les nouveaux adhérents, la cotisation de 8 euros est maintenue. Le prix des activités sportives telles que le Pilates, l'Atelier « Mémoire et Équilibre », la randonnée et la gym adulte sera de 20 euros. Pour les nouveaux adhérents, le prix de 80 euros est maintenu.

**Les activités du Foyer Rural reprendront à partir du 6 septembre 2021.**

**Pré-inscription possible auprès des référents d'ateliers ci dessous :**

**Ateliers Gymnastique adultes** : le lundi de 19h à 20h - Mme Pottier : 06.65.47.66.13

**Ateliers Gymnastique enfants** : le mercredi de 16h à 17h - Mme Pottier : 06.65.47.66.13

**Randonnée** : lundi de 9h30 à 11h30 - Mme Montreuil : 06.71.45.25.88

**Pilates** : jeudi de 18h à 19h - Mme Montreuil : 06.71.45.25.88

**Mémoire et équilibre** : jeudi de 16h30 à 17h30 - Mme Montreuil : 06.71.45.25.88

**Théâtre enfants** : samedi de 15h à 16h30 - Mme Sprivac : 06.20.04.57.34

**Peinture acrylique** : le lundi et jeudi de 16h à 18h (horaires hiver) et de 17h à 19h (horaires été) -

M Cocheteux : 06.20.04.57.34

**Scrapbooking** : le mercredi de 17h à 19h - mercredi de 16h à 18h pour les enfants -

Mme Knittel : 06.19.72.79.42

**Ateliers « La vie d'Antan »** : un samedi après-midi une fois par mois et un mardi matin une fois par mois.

**Ateliers d'écriture** : tous les 15 jours le lundi de 14h30 à 16h30 - Mme Husson-Rifflet et Mme Catherine

Lambinet : 06.45.76.15.45

**Atelier tricot et crochet** : le vendredi de 14h30 à 16h00 - Mme Husson-Rifflet: 06.45.76.15.45

**Photographie** : une fois tous les 15 jours le mardi de 16h30 à 18h - M Nicolas et M Lefebvre: 06.70.45.87.42

**Ateliers de pâtisserie** : le mardi matin de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

M Leclerc : 06.71.67.31.16

**Ateliers séniors** : tous les mardis de 14h à 17h30 - Mme Geneviève : 06.15.74.57.22

## Animations

**Le 29 août 2021** - le traditionnel méchoui de Néville aura normalement lieu, si le contexte sanitaire le permet. Pour l'occasion, une exposition du cours de peinture du Foyer Rural sera à l'honneur. (20€ le repas/adulte et 7€ pour les enfants.) Infos et réservations auprès de Bernard POTTIER au 06.22.85.54.87

**Le 7 et 10 octobre 2021** - Repas des aînés. Des invitations seront envoyées.

**Le 14 décembre 2021**- Spectacle de Noël des enfants

**Le 18-19 décembre 2021** - Marché de Noël

# Infos pratiques

## Broyeur à végétaux

La municipalité va se doter d'un broyeur à végétaux, les habitants de la commune pourront l'utiliser à titre gracieux, afin de traiter d'une manière écologique les déchets de végétaux issus des obligations légales de débroussaillage. Ce broyeur offre la possibilité pour les utilisateurs de traiter sur place leurs déchets qui deviendront alors une ressource, matière organique pour pailler les cultures, réduire l'évaporation, ou enrichir le sol. Le broyeur devra être récupéré directement dans les locaux de la municipalité. Même si la machine est assurée, l'emprunteur devra disposer d'une assurance responsabilité civile, fournir une carte d'identité et signer un contrat. Enfin, une formation sera assurée dès la remise de l'appareil pour une bonne utilisation.

Disponible à l'automne.

Pour toute information, contactez la mairie.

## Gîte le Presbytère

Si vous souhaitez réserver le gîte le Presbytère à Gouberville, rendez-vous sur le site de Gîtes de France Ref. : Gîte G44433 à Vicq-sur-Mer

Sinon, contactez la mairie pour effectuer directement la réservation.



## Bien vivre à Vicq sur Mer

### Qui suis-je ?

Je suis un homme, peut-être une femme,  
Je suis un habitant de Vicq sur mer,  
Je suis de Cosqueville, Vrasville, d'Angoville,  
Je suis aussi de Réthoville, de Néville ou de Gouberville,  
Je suis généralement un adulte,  
Je suis souvent quelqu'un qui travaille sur semaine,  
Je ne suis logiquement pas un retraité,  
ni un agriculteur, quoique !  
Je suis quelqu'un qui aime les espaces verts,  
Je suis quelqu'un qui aime bricoler,  
Je suis celui ou celle qui a des voisins proches,  
Je suis celui qui aime bien ses voisins,  
Je suis celui qui au contraire ne leur parle pas  
(ce qui doit être rare sur notre commune)  
Je suis, je suis ?

Je suis celui qui tond, celui qui bricole,  
Je suis celui qui tond, qui bricole le dimanche  
et les jours fériés,  
Je suis celui qui embête ses voisins,  
Je suis surtout celui qui ne respecte pas la Loi,  
Je suis celui qui s'arrange de l'arrêté  
préfectoral interdisant le bruit des moteurs  
thermiques le dimanche, les jours fériés, en  
dehors des heures autorisées .

**À mauvais entendeur, nous vous encourageons une fois encore à respecter l'autre.**

## Commerçants sur la commune

### Vente de fruits et légumes

La Ferme de Saint-Jean - Cosqueville : production et vente de légumes bio le samedi de 10h30 à 12h  
Madame CABART - Place Gustave Lamache à Cosqueville : le mardi de 16h à 18h  
Epicerie ambulante : contactez Sylvie au 06.84.56.53.14

### Vente de produits de la mer

GRAIN DE SEL - Place Gustave Lamache à Cosqueville : le samedi de 10h à 13h

### Distributeur de pain 24h/24

Boulangerie Fafin - Place Gustave Lamache à Cosqueville et Le Bas de la Rue à Gouberville

# Point infos Vicq sur Mer

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

**N° de téléphone :** 02.33.54.31.96

**Email :** vicqsurmer.mairie@orange.fr

## Retrouvez toutes les infos de Vicq sur Mer:

le site web <https://vicq-sur-mer.fr/>

Facebook et Instagram : @vicqsurmer

## Nouveau !

Infos en temps réel sur l'application

PanneauPocket

**Vous souhaitez recevoir la lettre d'information de la Mairie ?** Inscrivez-vous <https://vicq-sur-mer.fr/vicq-sur-mer-contact>

# Permanences des élus

## Permanence du maire :

**Richard LETERRIER**

Le lundi de 14h à 17h

et le samedi matin sur rendez-vous

## Permanence du 1er adjoint au maire :

**Dominique HAUCHECORNE**

Le mardi de 9h à 12h

## Permanence du 2e adjoint au maire :

**Valérie MONTRIEUL**

Le vendredi de 14h30 à 17h30

## Permanence du 3e adjoint au maire :

**Francis DISS**

Le mercredi de 14h à 17h

## Permanence du 4e adjoint au maire :

**Alexia LAINE**

Sur rendez-vous

## Vicq sur Mer, une commune engagée dans le développement durable

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, les prochains bulletins seront envoyés par papier uniquement sur demande, sinon par mail. Si vous souhaitez contribuer à diminuer votre empreinte environnementale, adressez-nous votre demande par mail à [vicqsurmer.communication@orange.fr](mailto:vicqsurmer.communication@orange.fr). Si vous n'avez pas internet et souhaitez toujours le recevoir en papier, merci de contacter la Mairie au 02.33.54.31.96

Tous les bulletins sont en ligne sur le site internet [vicq-sur-mer.fr](https://vicq-sur-mer.fr)

Merci !



Le bulletin communal semestriel de Vicq sur Mer - n° 4  
Mairie - Village de Cosqueville - 50330 Vicq sur Mer  
Directeur de publication : Richard Leterrier, maire de Vicq sur Mer  
Conception : Valérie Montrieul, adjointe au maire  
Contact : [valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr](mailto:valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr)  
Impression : Imprimerie Le Révérend

ISSN 2681-5893